

La Varenne : Signature du contrat Re-Sources

Dossier de la rédaction de H2o
October 2022

Grand Poitiers Communauté Urbaine et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont signé le contrat territorial de La Varenne. Intégré dans la démarche régionale Re-Sources, ce contrat territorial est le premier sur cette aire d'alimentation classée "captage prioritaire" du SDAGE Loire-Bretagne.

L'aire d'alimentation s'étend sur tout l'amont du bassin du Clain sur une superficie de 2 065 km². Le captage de La Varenne situé au niveau de la commune de Saint-Benoît (Vienne), couvre entre 20 % à 30 % des besoins des 13 communes de la collectivité. Le contrat territorial de la Varenne a pour objectif de réduire durablement la pollution en nitrates et en produits phytosanitaires au captage de la Varenne. Co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire, il comporte trois axes d'actions principaux : 1. Favoriser et pérenniser les pratiques et systèmes agricoles durables favorables à la protection de la ressource en eau ; 2. Mobiliser et engager l'ensemble des acteurs dans la transition agroécologique et favoriser les synergies afin d'accompagner, durablement les changements de pratiques à l'échelle du territoire ; 3. Aménager et gérer durablement les espaces naturels et urbains afin de protéger les zones sensibles et limiter les transferts. Trois axes transversaux viennent soutenir la mise en œuvre des actions au travers de l'amélioration des connaissances, d'un panel de mesures d'accompagnement et d'une stratégie de communication "positive" et du développement d'un outil de suivi du contrat.

Agence de l'eau Loire-Bretagne